ILS SE SONT RASSEMBLÉS HIER DEVANT LE MINISTÈRE DU TRAVAIL

Les chômeurs molestés

Le Comité national de défense des droits des chômeurs a pu vérifier qu'aucune manifestation n'était tolérée à Alger. Les chômeurs qui se sont rassemblés hier devant le ministère du Travail ont eu droit à un accueil des plus musclés. Les forces de l'ordre les ont molestés. Un jeune homme a tenté de s'immoler.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Il était onze heures lorsqu'une vingtaine de membres du Comité national de défense des droits des chômeurs venus de plusieurs wilayas a fait irruption devant le siège du ministère du Travail prenant de court les nombreux policiers postés aux abords du département de Tayeb Louh depuis les premières heures de la journée.

Brandissant des banderoles sur lesquelles étaient inscrits «Ni harga, ni hogra», les jeunes chômeurs qui ont tenté de forcer le passage pour s'introduire à l'intérieur du bâtiment sous très haute surveillance ont été durement réprimés. Ils ont été bastonnés par des policiers plus nombreux que les manifestants eux-mêmes.

Ils étaient nombreux à venir du sud du pays. S'estimant lésés, ils ont dénoncé la manière dont se faisaient les recrutements au sein des entreprises pétrolières et la persistance des pratiques mises en place par les agences de recrutement qui jouent les intermédiaires au détriment des candidats. En dépit des tentatives des éléments des forces de l'ordre de les disperser, les jeunes sont restés sur place plusieurs heures, scandant des slogans hostiles à la politique d'emploi.

Les heurts avec les policiers se sont soldés par plusieurs arrestations. Le porte-parole du Comité national de défense des droits des chômeurs, Salim Larabi, s'est dit hier scandalisé par le traitement réservé aux manifestants.

Photo : Djellal B.

Les jeunes sont restés sur place pendant des heures.

«Nous sommes venus manifester de manière pacifique. Les policiers nous ont maltraités. Ce que nous voulons, c'est faire entendre la voix des chômeurs. Nous voulions être reçus par le ministre du Travail auquel on aurait remis une plateforme de revendications mais on a eu droit à la bastonnade» a-t-il déploré.

Le comité a en effet élaboré une plateforme avec des propositions concrètes. Ils appellent à l'arrêt des contrats à durée déterminée (CDD), aux emplois temporaires et précaires. Le comité appelle à l'instauration d'une allocation-chômage qui serait égale à 50% du salaire minimum, à la création de nouveaux emplois et à une meilleure insertion des jeunes chômeurs dans les entreprises publiques.

Né vendredi dernier, le comité se veut un porte-drapeau des chômeurs qu'il appelle à une adhésion massive afin de faire entendre leur voix. Il n'est pas exclu que d'autres actions soient envisagées à l'avenir.

N. I.

IL PRÉSIDERA AUJOURD'HUI UNE RÉUNION DE LA COMMISSION NATIONALE DE L'EMPLOI

Louh évalue sa politique d'emploi

La commission nationale de la promotion de l'emploi se réunira aujourd'hui sous la présidence du premier responsable du département chargé de l'emploi, M. Tayeb Louh. L'ordre du jour de cette réunion sera consacré exclusivement «à l'évaluation de la situation de l'emploi, à la lumière des mesures prises lors de la première rencontre qui a eu lieu en août dernier».

Seront présents à cette rencontre, outre les cadres du département du Travail et des structures en charge de la promotion de l'emploi, des représentants des différentes organisations patronales et syndicales.

A ce propos, on indique que chacune des parties concernées par cette réunion rendra compte de son évaluation par les chiffres relatifs à la politique de l'emploi. Pour rappel, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Tayeb Louh, avait affirmé, il y a quelques jours, que son secteur avait créé 531 000 emplois en 2010, à travers la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'emploi. M. Louh avait indiqué, lors du séminaire sur l'appui au développement des initiatives locales de l'emploi, que 181 839 postes d'emploi ont été créés sous l'égide de l'Agence nationale de l'emploi.

Le secteur de soutien à l'insertion professionnelle a, de son côté, contribué à la création de 99 691 emplois au profit des titulaires de diplômes supérieurs, soit un taux de 36,5% du total des postes créés. En outre, il y a lieu d'ajouter la création de 35 141 petites entreprises qui ont généré 75 937 emplois directs dans le cadre des dispositifs de l'emploi.

Enfin, cette rencontre se propose également d'évaluer les objectifs arrêtés dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014, visant la création de 3 millions de postes d'emploi, dont 1 500 000 dans le domaine des investissements.

M. Louh avait, d'ailleurs, souligné l'importance de l'emploi en Algérie, notamment son rôle dans la politique de développement national, rappelant à cet effet le plan d'action pour la promotion de l'emploi adopté et entré en vigueur en 2008, basé sur une approche économique en faveur.

Abder Bettache

ÉDUCATION

Le ministère rejette les revendications des corps communs

Le rassemblement devant le ministère de l'Education nationale auquel avait appelé la Coordination nationale des corps communs de l'éducation nationale a été empêché sans heurts. Le ministère de tutelle, qui a accepté de recevoir des représentants des protestaires, a finalement rejeté leur plate-forme de revendications. Son excuse ? Leurs doléances relèvent des services de la Fonction publique.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Les corps communs avaient prévu d'organiser, hier, un rassemblement de protestation devant le ministère de l'Education nationale. Ils ont décidé de faire pression sur leur tutelle afin de faire aboutir leurs revendications. Alors que les protestataires commençaient à affluer vers le lieu du rendez-vous, les forces de l'ordre ont pu les convaincre de désigner des délégués pour déposer leur plate-forme de revendications au niveau du ministère.

C'est ainsi que quatre délégués ont été reçus par le SG du ministère. Ce dernier n'a visiblement pas tenté de négocier avec eux puisqu'il a été catégorique. «Les revendications des corps communs ne relèvent pas du secteur de l'éducation mais de la Fonction publique», ont rapporté les délégués.

La corporation n'est pas de cet avis. «Nous sommes des travailleurs de l'éducation et notre tutelle, c'est le ministère de l'Education nationale et c'est à ce département de régler nos problèmes socioprofessionnels», a déclaré le SG de la Coordination.

Cette dernière va se réunir incessamment pour décider des actions à entreprendre.

Les revendications de ce corps qui compte 516 341 fonctionnaires, tournent principalement autour de la revalorisation salariale, la généralisation des primes et des indemnités à toutes les catégories des corps communs, l'augmentation de la prime de rendement à 40% avec effet rétroactif à partir de janvier 2008, ainsi que le droit à la formation.

A rappeler que les corps communs regroupent les concierges, les agents d'administration, les ANS (agents non-spécialisés responsables du nettoyage et de la sécurité), les factotums (agents d'administration, secrétaires…), ainsi que les ATL (agents techniciens de laboratoire).

S. A.

ÉGYPTE

La place Tahrir ne cède pas

Au 13e jour du soulèvement, l'Égypte aura connu, hier, la journée la moins agitée et la moins tendue depuis le 25 janvier dernier.

Les anti-Moubarak occupent, certes, toujours la place Tahrir pour réclamer le départ du président, mais l'on était loin de l'extrême tension des jours précédents.

Par moments, l'ambiance, place Tahrir, était même festive avec cette image insolite retransmise par les chaînes de télévision : l'on y a célébré les… noces d'un jeune couple avec tout le rituel nécessaire !

La matinée, c'est une autre image symbolique qui dominait : les chrétiens coptes célébraient leur messe hebdomadaire sur cette même place en présence, y compris, des Frères musulmans.

Ailleurs, c'est-à-dire dans la ville, la vie commençait à reprendre son cours normal avec la réouverture de plusieurs magasins, le retour du trafic automobile, les bouchons et les klaxons, si assourdissants du Caire.

Il faut dire aussi que les pro-Moubarak, ces fameux groupes organisés en milices qui ont semé la terreur la semaine dernière, ont mystérieusement disparu de la scène.

Ce début de détente est difficile à ne pas lier aux derniers développements survenus sur la scène politique, à partir de samedi au soir. L'émissaire de Barack Obama au Caire, n'a-t-il pas déclaré que «Hosni Moubarak doit mener la transition» ?

Certes, l'administration Obama s'est empressée «d'encadrer» son émissaire, présentant la chose comme étant une simple opinion personnelle de son auteur et non pas la position officielle de la Maison Blanche.

Il est pour le moins peu probable qu'un diplomate de carrière, de surcroît dépêché en qualité d'envoyé spécial, ait exprimé, là, une simple «opinion personnelle».

Obama a répété, ceci étant, sa fameuse phrase ambiguë : «Pour une transition ordonnée, pacifique et immédiate.» Presque ce qu'a dit son émissaire, mais en des termes moins «crus».

Il est significatif d'ailleurs qu'au lendemain de la mission de l'envoyé spécial américain, Frank Wisner, l'opposition a accepté d'engager le dialogue avec le gouvernement.

Sans que Moubarak parte comme réclamé et dressé comme préalable «à toute discussion», les partis d'opposition ont tenu la première séance de dialogue avec le pouvoir dès hier matin.

Même le très extrémiste mouvement des Frères musulmans, parti interdit depuis 1954 après une tentative avortée d'assassinat contre Djamal Abdenasser, y a participé.

Il a été convenu, entre le gouvernement et tous les partis, d'une «transition pacifique basée sur la Constitution», selon le porte-parole du gouvernement.

Cela, même si, par ruse politique qu'ils perfectionnent à merveille, les islamistes se sont empressés de multiplier les déclarations, tentant de se montrer «très fermes» à l'égard du pouvoir. Mais la surprise dans ce début de dialogue, c'est incontestablement la mise à l'écart d'El Baradei.

Le pourtant représentant de l'opposition depuis le début des événements affirmait, hier, à une chaîne de télévision américaine qu'il n'avait pas été invité à ce dialogue.

A-t-il fait les frais d'un deal entre les Frères musulmans et le pouvoir ? Le prix Nobel de la paix a été, pour rappel, le premier à se déclarer candidat aux présidentielles en Égypte, avant même le début du soulèvement populaire contre Moubarak.

Kamel Amarni